

**Annexe à la Convention pluriannuelle d'objectifs 2013-2015 signée entre l'Agence Locale Pour
l'Economie et la Communauté de Communes du Briançonnais**

Programme d'actions 2013

Considérant les objectifs poursuivis par la CCB et l'esprit dans lequel s'inscrit l'ALPE,

Considérant le diagnostic réalisé dans le cadre de la GPECT territoriale auquel la CCB a contribué financièrement, diagnostic qui a déterminé un certain nombre d'actions prioritaires à l'échelle du territoire, **l'association propose pour l'année 2013 sur le territoire de la Communauté de Communes du Briançonnais le programme d'actions suivant :**

⇒ une analyse des modalités d'accueil des nouveaux arrivants assortie de préconisations qualitatives et chiffrées visant à faciliter leur installation ou insertion sur le territoire

⇒ la création d'un réseau local et transversal d'entreprises (tout secteur d'activité, toute taille, tout statut) et une réflexion sur des modes de mutualisation et coopération interentreprises.

⇒ une expérimentation de logements diffus sur des sites ciblés de la CCB, en complémentarité avec les structures existantes au bénéfice des saisonniers et des employeurs du territoire (mise en relation propriétaires employeurs). L'objectif de réalisation est d'une expérimentation avec 5 logements.

Le coût total de l'ensemble des actions est évalué à 57 500 €.

Un compte rendu de ces actions sera effectué à l'issue de l'année, et la collectivité décidera sur cette base de la poursuite ou non de ces actions si cela est nécessaire, et pour une durée à définir.

Toutes ces actions devront prendre en compte les actions menées par la CCB pour rester en cohérence avec celles-ci, dans le cadre du développement économique et notamment de la pépinière d'entreprise, et dans le cadre de la saisonnalité et la maison des saisonniers.

Afin d'assurer cette cohérence, la CCB désignera un référent par action, qui sera l'interlocuteur privilégié de l'association.